

CHAMPIONNAT DE FRANCE
2015
PIT-BIKE



RÈGLEMENT PARTICULIER



N° d'épreuve FFM 457
Moto-Club MESSEIX
N° d'affiliation 14 1700
Date 20 09 2015
Lieu MESSEIX 63750
Organisateur technique LEOTY GIL
Adresse M. de Champradet 63100 Clermont. Fr!
E-mail gil. leoty @ sfr. Fr.
Téléphone 06 16 45 36 65

Organisateur

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre. La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course	DUBREUIL Claude	Licence : 009 149
Délégué FFM (Président du Jury)	LEPETIT Alain	Licence : 15433
Membre du Jury	DELZOR Pascal	Licence : 177056
Membre du Jury	CIBIAC Ludovic	Licence : 250 501
Commissaire technique responsable	LEBON Yvon	Licence : 14 821
Responsable du chronométrage	SENTOST Paulette	Licence : 22 206
Responsable du parc coureur	FAURE Sébastien	Licence : 250 502

Article 3 Catégories & Engagements

⇒ **Championnat de France**

★ **Expert**

Age ----- A partir de 12 ans
 Licences ----- NCO / NPP / Inter / NJ
 Cylindrée ----- De 125cc à 150cc
 Plaques ----- Numéro noir sur fond blanc

★ **88cc**

Age ----- A partir de 12 ans
 Licences ----- NCO / NPP / NJ
 Cylindrée ----- De 88cc à 90cc
 Plaques ----- Numéro blanc sur fond vert

★ **Promotion**

Age ----- A partir de 12 ans
 Licences ----- NCO / NPP / NJ
 Cylindrée ----- De 125cc à 150cc
 Plaques ----- Numéro blanc sur fond vert

⇒ **Hors Championnat de France**

★ **Amateur**

Age ----- A partir de 12 ans
 Licences ----- NCO / NPP / NJ / LIA
 Cylindrée ----- De 125cc à 150cc
 Plaques ----- Numéro blanc sur fond bleu

★ **Trophée Vétérans et Girl**

Age ----- 38 ans minimum (Vétérans) ou 12 ans minimum (Girl)
 Licences ----- NCO / NPP
 Cylindrée ----- De 125cc à 150cc
 Plaques ----- Numéro noir sur fond jaune

Un classement à la journée récompensera les pilotes de la catégorie.



Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe, autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avvertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical **BAVEZ Messaix**

Nombre de secouristes **8**

Hôpital le plus proche **USSEL (19)**

Nombre d'ambulance(s) **1 Evacuation**
1 Médicalisation sur place
Temps de trajet (en min) **38**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site **RUEBE**

Adresse **63750 MESSEIX**

GPS - Latitude (Nord) **45.604786**

GPS - Longitude (Est) **2.490034**

Caractéristiques : **600m**

Longueur du circuit **600m**

Largeur minimum de la piste **4m**

Largeur de la grille **18m**

Longueur de la ligne droite de départ **43**

Nombre de OCP* **11**

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité :

Pendant les essais : **24**

En manche : **24**

Rappel :
L'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement

Visa du Moto-Club

Date : **17/06/2015**

MOTO CLUB

Siège Social

Mairie

63750 MESSEIX



Visa de la Ligue

Date : **17/07/15**

**LIGUE MOTOCYCLISTE
REGIONALE D'AUVERGNE**

Visa de la FFM

Date : **28/07/15**

Numéro : **1510602**





CHAMPIONNAT DE FRANCE PIT BIKE DE MESSEIX (63)

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2015

HORAIRES

8H30	Essai libre AMATEUR série 1	7 mn
8H40	Essai libre AMATEUR série 2	7 mn
8H50	Essai libre AMATEUR série 3	7 mn
9H00	Essai libre VETERANS/GIRLS	7 mn
9H10	Essai libre PROMOTION	7 mn
9H20	Essai libre 88	7 mn
9H30	Essai libre EXPERT	7 mn
9H40	Manche Qualificative AMATEUR Série 1	7 mn + 1T
9H52	Manche Qualificative AMATEUR Série 2	7 mn + 1T
10H05	Manche Qualificative AMATEUR Série 3	7 mn + 1T
ENTRACTE		
10H30	Essai Chrono VETERANS/GIRLS	7 mn
10H40	Essai Chrono PROMOTION	7 mn
10H50	Essai Chrono EXPERT	7 mn
11H00	Essai Chrono 88	7 mn
11H10	1 ^{ere} MANCHE AMATEUR	9 mn + 1T
11H25	1 ^{ere} MANCHE VETERANS / GIRLS	9 mn + 1T
11H40	1 ^{ere} MANCHE 88	9 mn + 1T
11H55	1 ^{ere} MANCHE PROMOTION	9 mn + 1T
12H10	1 ^{ere} MANCHE EXPERT	9 mn + 1T
DEJEUNER		
13H55	1 ^{ere} MANCHE AMATEUR NON QUALIFIES	9 mn + 1T
14H10	2 ^{eme} MANCHE AMATEUR	9 mn + 1T
14H25	2 ^{eme} MANCHE VETERANS / GIRLS	9 mn + 1T
14H40	2 ^{eme} MANCHE 88	9 mn + 1T
14H55	2 ^{eme} MANCHE PROMOTION	9 mn + 1T
15H10	2 ^{eme} MANCHE EXPERT	9 mn + 1T
ENTRACTE		
15H50	2 ^{eme} MANCHE AMATEUR NON QUALIFIES	9 mn + 1T
16H05	3 ^{eme} MANCHE AMATEUR	9 mn + 1T
16H20	3 ^{eme} MANCHE VETERANS / GIRLS	9 mn + 1T
16H35	3 ^{eme} MANCHE 88	9 mn + 1T
16H50	3 ^{eme} MANCHE PROMOTION	9 mn + 1T
17H05	3 ^{eme} MANCHE EXPERT	9 mn + 1T
17H30	REMISE DES PRIX	

